

*Conseil Africain et Malgache Pour l'Enseignement Supérieur*

**C. A. M. E. S.**

01 B.P. 134 Ouagadougou 01  
Tél : (226 ) 30 66 61  
Fax : (226) 30 72 13  
Télex : 5239 BF  
OUAGADOUGOU - Burkina Faso

**COLLOQUE SPECIAL DU CAMES  
SUR LA RECONNAISSANCE ET  
L'EQUIVALENCE  
DES DIPLÔMES ETRANGERS**

**Niamey, 20 - 25 septembre 1993**

## RAPPORT DES TRAVAUX DU COLLOQUE

Le Colloque Spécial du CAMES sur la Reconnaissance et l'Equivalence des Diplômes Etrangers de l'Enseignement Supérieur s'est tenu, du 20 au 25 Septembre 1993, dans l'enceinte de la Faculté de Pédagogie de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger). L'organisation de ce Colloque a été rendu possible grâce principalement à la subvention octroyée par le Canada-Québec. Ce Colloque avait comme objectifs :

- L'Echange de point de vue sur les diplômes entre les représentants des Etats Membres du CAMES et certains pays amis ;
- L'Inventaire sous forme de tableau synoptique de diplômes étrangers représentatifs de ceux dont les ressortissants des Etats Membres du CAMES sont titulaires ;
- L'harmonisation des points de vue sur ces diplômes;
- La recherche d'un consensus sur leur reconnaissance et leur équivalence .

L'ordre du jour adopté par les Experts participant au Colloque était le suivant :

- Composition d'une Commission Unique de travail ;
- Définition d'une méthodologie de travail pour la Reconnaissance et l'Equivalence des Diplômes Etrangers ;
- Etablissement de la Reconnaissances et d'Equivalences des Diplômes Etrangers.

Le présent rapport est organisé autour des trois centres d'intérêts ci-dessus mentionnés.

### I - Composition de la Commission

Noms et Prénoms	Adresses
<u>Président</u> : Diopoh Koré Jacques	Professeur Titulaire , Université de Côte d'Ivoire - 22 BP 582 Abidjan 22
<u>Vice-Président</u> : Foulani Pierre	Professeur, Université Abdou MOUMOUNI - Faculté des Sciences BP 10662 Niamey - Niger
<u>Rapporteur</u> : Amoussouga Gero Fulbert	Université Nationale du Bénin, Vice - Doyen FASJEP, BP 03-2200 Cotonou - Bénin

Rapporteur-Adjoint : Koina  
Rodoumta

Université du Tchad, Faculté des  
Sciences Exactes et Appliquées  
BP 1027  
Njaména - Tchad

### Membres

Aÿtolodé Irène (Mme)

Université Cheick Anta Diop de Dakar -  
Directeur des Affaires Juridiques-  
Rectorat-  
BP 5005  
Dakar- Fann (Sénégal)

Boubacar Sidiki Cissé

Vice-Doyen, Ecole Nationale de  
Médecine-Pharmacie  
BP 1805  
Bamako - Mali

Galaye Dia

Université de Saint Louis - Directeur  
UER Mathématiques Appliquées et  
Informatique  
Sénégal

Dan Dicko Léontine (Mme)

Professeur de Biologie  
Chef du Service des Equivalences de  
Diplômes  
Université Abdou Moumouni  
Faculté des Sciences  
Niamey - Niger

Djassoa Gnansa

Directeur-Adjoint des Affaires  
Académiques de la Scolarité et de la  
Recherche Scientifique (DAASRS)  
Université du Bénin (UB)  
BP 1515 Lomé  
Togo

Gasogo Anastasie

Université du Burundi- Directeur des  
Services académiques  
BP 1550 Bujumbura - Burundi

Karangwa Protais

Secrétaire de la Commission Nationale  
d'Equivalence des Diplômes, Chargé  
des Programmes au Ministère de  
l'Enseignement Supérieur de la  
Recherche Scientifique  
BP 624 Kigali Rwanda

Kaya Ganziami Grégoire	Professeur Titulaire Université de Brazzaville Institut National des Sciences de la Santé BP 69 Brazzaville - Congo
Messi Jean	Université de Yaoundé I Vice-Recteur BP 337 Yaoundé - Cameroun
Ntibayindusha Emmanuel	Secrétaire Général-Adjoint 01 BP 134 Ouagadougou 01 Burkina Faso
Ouédraogo Guy Venance	Professeur Université de Ouagadougou Laboratoire de Chimie de Coordination Faculté des Sciences et Techniques 03 BP 7021 Ouagadougou 03 Burkina Faso
Ouiminga Rambré Moumouni	Professeur Titulaire de Médecine Secrétaire Général du CAMES 01 BP 134 Ouagadougou 01 Burkina Faso
Rajoason François	Professeur Université d'Antananarivo BP 3714 Antananarivo 101 Madagascar
Seri Bialli	Professeur Titulaire Doyen de la Faculté des Sciences et techniques Université Nationale de Côte d'Ivoire 22 BP 582 Abidjan 22 Côte d'Ivoire

## II - Méthodologie de travail

Les éléments dont la Commission s'est servi proviennent de plusieurs sources dont les plus importantes sont :

- Les référentiels du CAMES pour l'établissement de la Reconnaissance et l'Equivalence des Diplômes;

- La documentation de l'UNESCO relative aux études supérieures (Présentation comparative des régimes d'enseignement et des diplômes, éditions de 1973 et 1983)
- La documentation sur les méthodes d'établissement des équivalences élaborée par l'Association Internationale des Universités (UNESCO-1970)
- Les renseignements fournis par la Division des Ressources Humaines - Département Technique - Région Afrique de la Banque Mondiale ;
- Les souhaits formulés par certains pays amis en matière de reconnaissance et d'équivalence de leurs diplômes (France, Allemagne, Canada, Belgique, USA).
- L'exposé sur le système éducatif américain de Monsieur Gaston Kaba, Directeur-Adjoint de l'USAID au Niger.

Sur la base de ces divers éléments, la reconnaissance et l'équivalence des diplômes étrangers présentés à la Commission ont été faites en distinguant les diplômes et titres classiques de ceux professionnels et techniques.

Les reconnaissances et les équivalences, ainsi accordées, ne jouent pleinement qu'à condition que les récipiendaires soient, au préalable, titulaires du Baccalauréat sanctionnant les études secondaires ou d'un diplôme reconnu équivalent.

Les Diplômes d'Etudes Approfondies (DEA) varient en contenu et en méthodologie d'une université à l'autre. En conséquence, les DEA reconnus, pour être valables en vue de la poursuite des études doctorales, doivent répondre aux exigences des universités d'accueil.

La durée statutaire retenue pour la reconnaissance et l'équivalence d'un diplôme est la limite inférieure du temps de préparation de ce dernier.

Les résultats des travaux de la Commission sont consignés dans les tableaux ci-après.

.../...

### III - Tableaux synoptiques des reconnaissances et équivalence des diplômes étrangers examinés

#### A - Reconnaissance et Equivalence des Diplômes Etrangers Classiques de l'Enseignement Supérieur

Diplômes Pays	Baccalauréat	DEUG (Bac+2ans)	Licence (Bac+3ans)	Maîtrise (Bac + 4 ans)	DEA,DESS (Bac+5ans ou maîtrise + 1an)	Doctorat de 3ème cycle(DEA +2 à 3 ans)	Doctorat unique (DEA +2 à 4 ans)	Doctorat d'Etat (DEA + 5 ans au minimum)
Etat membres du CAMES	- Baccalauréat - Certificat des Humanités Complètes (Burundi) - Diplôme de fin d'Etudes Secondaires (Rwanda)	- DEUG - Diplôme de candidature (Burundi) - Baccalauréat (Rwanda)	- Licence  <i>NB : pas de correspondance en diplôme au Burundi et au Rwanda</i>	- Maîtrise - Licence (Diplôme décerné au récipiendaire ayant à l'issue de la 2ème année de Licence, réussi la scolarité et défendu un mémoire (Burundi et Rwanda)	- DEA - DESS	Doctorat du 3ème cycle	Sans objet pour le moment	Doctorat d'Etat
Algérie- Tunisie - Maroc	Baccalauréat	- CELG(certificat d'étude littéraire général - CESP (certificat d'études supérieures préparatoires) - CPEM(certificat préparatoire aux études médicales) - Baccalauréat en droit - DEUG (Tunisie) - Certificat Universitaire d'Etudes (Maroc)	Licence d'enseignement en sciences naturelles et exactes et en lettres	Licence en lettres, Droit et sciences économiques, sciences exactes, et naturelles	Magister (Algérie)	Doctorat en Droit et sciences économiques	Doctorat	Pas de correspondance en diplôme
Allemagne	Reifezeugnis/Hochschulreife /13 ans Fachhoch/Schulreife(12 ans + stage pratique)	- Vordiplom = vor prüfung zwischenprüfung(exame n intermédiaire normalement passé au terme de 2 ans )	Pas de correspondance en diplôme	- "Diplom" suivi de la mention du domaine étudié (épreuves écrites et orales) + Mémoire - Magister Artium	"Diplom" délivré par les Universités uniquement (et non par les Fachhoch- Schulen)	Pas de correspondance en diplôme	Doktorat	Habilitation avec Mention Très Honorable
Australie	- School leaving certificate - leaving certificate - Higher school certificate - Senior public examination	Pas de correspondance en diplôme	Bachelor's Degree avec minimum 90 credits cumulés	Bachelor's Degree Honour's (120 crédits cumulés au moins)	- Bachelor's Degree (150 crédits cumulés au moins) + Mémoire - Master's Degree (150 crédits cumulés au moins) + Mémoire	Pas de correspondance en diplôme	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 3 ans après le Master's Degree	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 5 ans après le Master's Degree

Diplômes Pays	Baccalauréat	DEUG (Bac+2ans)	Licence (Bac+3ans)	Maîtrise (Bac + 4 ans)	DEA,DESS (Bac+5ans ou maîtrise + 1an)	Doctorat de 3ème cycle(DEA +2 à 3 ans)	Doctorat unique (DEA +2 à 4 ans)	Doctorat d'Etat (DEA + 6 ans au minimum)
Belgique	Diplôme d'aptitude à accéder à l'Enseignement Supérieur	Diplôme de candidature	Pas de correspondance en diplôme	Licence (diplôme décerné au récipiendaire ayant à l'issue de la 2ème année de licence, réussi la scolarité et défendu un Mémoire ) NB : en Droit Licence = Bac + 5 ans	- Licence spéciale - Doctorat préparé en 1 an - Maîtrise Belge	Pas de correspondance en diplôme	Doctorat	- Doctorat Spécial - Agrégation de l'Enseignement Supérieur
Canada	Certificat de fin d'études secondaires (après 12, 13, 14 ans d'études primaires et secondaires) accompagné d'une attestation de possibilité d'inscription délivrée par une Université Canadienne	Baccalauréat avec concentration(3 ans) (Ontario)	- Bachelor's Degree de 3 ans avec 90 crédits au moins - Baccalauréat avec spécialisation (4 ans) - Ontario	Honour's bachelor degree (unique titre permettant l'admission à préparer la Maîtrise) avec 120 crédits cumulés au moins	Master's Degree avec 150 crédits cumulés au moins avec Mémoire (1)	Pas de correspondance en diplôme	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 3 ans après le Master's Degree	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 5 ans après le Master's Degree
Canada-Québec	Diplôme d'Etudes Collégiales (DEC) Générales ou Professionnelles	Pas de correspondance en diplôme	Baccalauréat général	Baccalauréat des Arts ou des sciences spécialisé (Honour's) avec 120 crédits cumulés au moins	Maîtrise ou Master's Degree (avec 150 crédits cumulés au moins) + Mémoire	Pas de correspondance en diplôme	PHD ou Doctorat d'une durée statutaire supérieure ou égale à 3 ans après la Maîtrise ou le Master's Degree	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 5 ans après le Master's Degree
Chine	Certificat de fin d'études secondaires délivré par l'Université l'Aurore de Changhaï - Certificat de fin d'études de l'école Russe de Kharbine(Mandchourie) - Diplôme d'études moyennes supérieures de l'Institut Technique Franco-Chinois de Changhaï - Diplôme de fin d'études secondaires du Collège Municipal de Changhaï	Pas de correspondance en diplôme	Pas de correspondance en diplôme	- Certificat de fin d'études supérieures - Bachelor's Degree (4 ans) - Diplôme de l'enseignement supérieur (4 ans)	- Diplôme délivré après 5 ou 6 ans et comportant un Mémoire - Maîtrise Yen-Chiupan	Pas de correspondance en diplôme	Koo-Chi Chiu- Pan ( Doctorat) en Lettres, Sciences exactes et naturelles	Pas de correspondance en diplôme

Diplômes Pays	Baccalauréat	DEUG (Bac+2ans)	Licence (Bac+3ans)	Maitrise (Bac + 4 ans)	DEA,DESS (Bac+5ans ou maîtrise + 1an)	Doctorat de 3ème cycle(DEA +2 à 3 ans)	Doctorat unique (DEA +2 à 4 ans)	Doctorat d'Etat (DEA + 5 ans au minimum)
Ex-U.R.S.S.	Attestation OB OKONCANII POLNOJ SREDNEDSKOLY (après 10 années d'études primaires et secondaires) +1 année préparatoire ou Diplom OB OKONCANII SREDNEGO SPECIAL' NOGO UCEBNOGO ZAVEDENLIA ( après 12 ans d'études primaires et secondaires) + 1 année préparatoire	Pas de correspondance en diplôme	Pas de correspondance en diplôme	Magister Nauk (Master of sciences Master of Arts)	Pas de correspondance en diplôme	- Kandidat nauk - PHD obtenu au moins 3 ans après le Magister Nauk ( Master of Science ou Master of Art)	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 4 ans après le Magister Nauk	Doktor Nauk
France	Bac	DEUG	Licence	Maitrise	- DEA - DESS	Doctorat du 3 ème cycle (aujourd'hui supprimé)	Doctorat unique	- Doctorat d'Etat (Aujourd'hui supprimé) - Habilitation à diriger des Recherches
Gambie	General certificate of education, ordinary level + advanced level	-	-	-	-	-	-	-
Ghana	General certificate of education, ordinary level + advanced level	Pas de correspondance en diplôme	Bachelor's Degree avec minimum 90 credits cumulés	Bachelor's Degree Honour's (120 credits cumulés au minimum)	Masters Degree ( avec 150 crédits cumulés) + Mémoire	Pas de correspondance en diplôme	PHD d'une durée supérieure ou égale à 3 ans après le Master's Degree (150 crédits)	PHD d'une durée supérieure ou égale à 5 ans après le Master's Degree
Nigeria	High school certificate ou general certificate of education, ordinary level + advanced level	Pas de correspondance en diplôme	Bachelor's Degree avec au minimum 90 credits	Bachelor's Degree Honour's (avec 120 credits cumulés au moins) - Master's Degree (avec 120 crédits cumulés au moins)	Master's Degree (avec 150 crédits cumulés au moins) avec Mémoire	Pas de correspondance en diplôme	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 3 ans après le Master's Degree	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 5 ans après le Master's Degree



Diplômes Pays	Baccalauréat	DEUG (Bac+2ans)	Licence (Bac+3ans)	Maîtrise (Bac + 4 ans)	DEA,DESS (Bac+5ans ou maîtrise + 1an)	Doctorat de 3ème cycle(DEA +2 à 3 ans)	Doctorat unique (DEA +2 à 4 ans)	Doctorat d'Etat (DEA + 5 ans au minimum)
<b>Royaume Uni et Irlande du Nord</b>	General certificate of education comportant - soit 5 matières dont 2 de niveau avancé (Advanced level) - soit 4 matières dont 3 de niveau avancé (Advanced level )	Diploma of higher education (DIPHE)	Bachelor's Degree de 3 ans avec 90 crédits au moins	Master's degree après examen écrit et parfois après un examen oral et, dans la plupart des cas, un mémoire) = Bachelor of philosophy dans certains établissements (avec au minimum 120 crédits)	- Master of Philosophy (Bachelor of philosophy + 1 à 2 ans) avec Mémoire - PHD obten après Master's Degree	Pas de correspondance en diplôme	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 3 ans après le Master's of Philosophy	Higher Doctorate
<b>Sierra Leone</b>	General certificate of education, ordinary level + Advanced level - West african Higher School Certificate	Pas de correspondance en diplôme	Bachelor's Degree (avec au minimum 90 crédits) - Licence en Théologie (reconnaissance et équivalence Licence en Théologie)	Bachelor 's Degree (avec 120 crédits cumulés au minimum) - Master's Degree en Théologie (Maîtrise en Théologie uniquement en reconnaissance et équivalence)	Master's Degree (150 crédits cumulés au moins) + Mémoire	Pas de correspondance en diplôme	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 3 ans après le Master's Degree	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 5 ans après le Master's Degree
<b>Suisse</b>	- Maturitazeugnis - certificat de maturité - Baccalauréat	Baccalauréat en Théologie ( DEUG en Théologie en équivalence et reconnaissance)	Licence (lizentiat) lizentiat	- Licence en Théologie Catholique - Licence en administration - Diplôme d'Etat en sciences exactes et naturelles	Diplôme de Spécialisation ( Bac + 5 ans)	- Doctorat en Théologie - Doctorat en Administration - Doctorat en sciences exactes et naturelles, - Doctorat en Lettres	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 3 ans après le diplôme de spécialisation	Habilitation
<b>U.S.A.</b>	High School Diploma (certificat de fin d'études secondaires) accompagné de relevé de notes + test de niveau dans les Universités d'accueil	Associate Degree obtenu dans les établissements d'enseignement conduisant au Bachelor's Degree (120 crédits cumulés au moins)	Pas de correspondance en diplôme	Bachelor's Degree (avec 120 crédits cumulés au moins)	Master's Degree (avec 150 crédits cumulés au moins) + Mémoire (1)	Pas de correspondance en diplôme	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 3 ans après le Master's Degree	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 5 ans après le Master's Degree

## B - Reconnaissance et Equivalence des Diplômes Etrangers délivrés par les Ecoles techniques, d'Ingénieurs et certaines Facultés de Sciences

Diplômes et normes	Technicien Supérieur (Tous les diplômes délivrés après une durée minimum d'études de 2 ans après le baccalauréat ou un diplôme reconnu équivalent ) Bac + 2 ans	Ingénieur des Travaux (Tous les diplômes délivrés après une durée minimum d'études de 3 ou 4 ans après le baccalauréat ou un diplôme reconnu équivalent) Bac + 3 ou 4 ans	Ingénieur de conception (Tous les diplômes délivrés après une durée minimum d'études de 5 ans après le baccalauréat ou un diplôme reconnu équivalent ) Bac + 5 ans	DEA, DESS (Tous les diplômes délivrés après une durée minimum d'études de 6 ans après le baccalauréat ou un diplôme reconnu équivalent) Bac + 6 ans	Docteur Ingénieur (Tous les diplômes délivrés après une durée minimum d'études de 1 à 2 ans après le DEA ou un diplôme reconnu équivalent) DEA + 1 à 2 ans
Pays					
Algérie		Diplôme de fin d'études en Beaux Arts - Diplôme en Sciences de l'Ingénieur, en Technologie et en Agriculture	Diplôme de fin d'études en Architecture		
Australie					- Doctor's Degree en Sciences de l'Ingénieur - Doctor's Degree en Architecture
Ghana				Master's Degree en Sciences de l'Ingénieur et en Agriculture	
Nigeria		Bachelor's Degree en Beaux Arts	Bachelor's Degree en Architecture		Doctor's Degree en Beaux arts, en Architecture
Sierra Leone	Certificat en agriculture et en Sciences ménagères	Bachelor's Degree en Sciences de l'Ingénieur	Master's degree en Sciences de l'Ingénieur		
Suisse		Diplôme d'Etat en sciences de l'Ingénieur			Doctorat en sciences de l'Ingénieur

**N. B.** Les reconnaissances indiquées dans le tableau ci-dessus concernent les diplômes spécifiques présentés à la Commission dans le cadre des pays mentionnés.

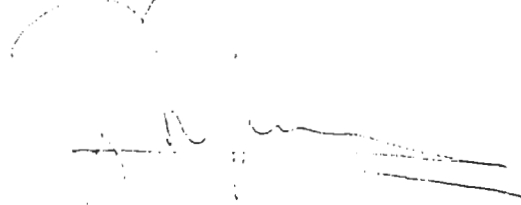
Tous les autres Pays ne figurant sur le tableau et ayant des diplômes conformes aux normes du CAMES peuvent prétendre aux mêmes possibilités d'équivalence et de reconnaissance.

Enfin, le Colloque a été saisi du cas du "Post Graduat" belge décerné à certains Enseignants de l'Ecole Normale Supérieure de Dakar (Sénégal). En raison du caractère spécifique de ce diplôme, le Colloque recommande à cette Institution de prendre attache avec la Belgique afin que cette dernière présente une demande de reconnaissance et d'équivalence au CAMES, après l'habilitation du "Post graduat" sur la liste de ses diplômes.

Fait à Niamey, le 25 septembre 1993

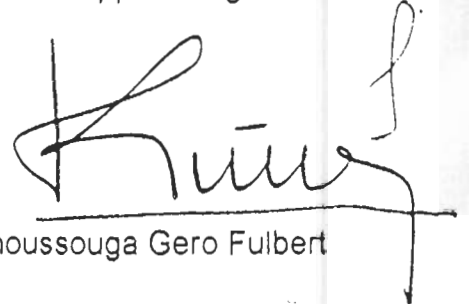
Pour le Colloque,

Le Président de la Commission



Prof. Jacques Koré Diopoh

Le Rapporteur général



Amoussouga Gero Fulbert

RECOMMANDATIONS

DU COLLOQUE SPECIAL SUR LA RECONNAISSANCE ET

L'EQUIVALENCE DES DIPLOMES

1. Le Colloque Recommande au C.A.M.E.S d'envoyer aux pays membres, tous les documents de travail avant chaque Colloque ;
2. Les résolutions des travaux du Colloque sont à titre indicatif.  
Le Colloque s'est surtout basé sur la durée de la formation. D'autres éléments devraient être pris en compte lors des Colloques Ordinaires (Programmes, volume horaire, staff d'encadrement).  
Les postulants doivent inclure ces éléments dans leur dossier de demande, pour permettre de statuer de manière effective.  
Le Colloque recommande aux titulaires de diplômes étrangers d'inclure dans leur dossier les traductions légalisées de tous les documents par les autorités universitaires.
3. Le Colloque Recommande aux Universités des pays membres de mettre à temps, à la dispositions de leurs délégués, tous les documents relatifs à tous les colloques précédents d'une part et de répercuter les informations et résolutions des Colloques au niveau des facultés et département d'autre part.
4. La Comission retient le principe du Colloque Spécial. Mais à l'avenir, tous les diplômes étrangers doivent être accompagnés d'un dossier complet comprenant : le volume, le staff d'encadrement.

Fait à Niamey, le 24 Septembre 1993

LE COLLOQUE

COLLOQUE SPECIAL DU C.A.M.E.S SUR LA  
RECONNAISSANCE ET L'EQUIVALENCE  
DES DIPLOMES ETRANGERS

NIAMEY 20 - 25 SEPTEMBRE 1993

MOTION DE REMERCIEMENTS

Les participants au Colloque Spécial du C A M E S sur la Reconnaissance et l'Equivalence des Diplômes Etrangers,

- Considérant l'accueil combien chaleureux, fraternel et authentiquement africain réservé à toutes les délégations,

- Considérant les moyens importants mis en oeuvre et la parfaite organisation qui ont permis le bon déroulement des travaux,

REMERCIENT VIVEMENT

- Son Excellence Monsieur MAHAMANE Ousmane, Président de la République du Niger, Chef de l'Etat,

- Monsieur le Premier Ministre et son Gouvernement, notamment Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,

- Le peuple nigérien,

- Monsieur le Recteur de l'Université ABDOU MOUMOUNI de Niamey ainsi que tous ces collaborateurs,

Pour la sollicitude constante dont ils ont fait l'objet pendant leur séjour à Niamey,

Les remerciements des participants s'adressent également au  
CANADA - QUEBEC, dont le geste très apprécié a permis la tenue de  
ce Colloque.

Fait à Niamey, le 24/09/1993

LE COLLOQUE